

Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Séance virtuelle du Conseil des Suisses de l'étranger du 2 décembre 2023

Horaires : de 11h00 à 16h35

Ordre du jour

1. Accueil, instructions concernant la séance, adoption du temps de parole
2. Détermination du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 août 2023
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Élection d'un-e membre du Comité comme successeur d'Albert Eduard Küng
6. Informations du Comité et de la Direction
 - 6.1. Session d'automne du Parlement
 - 6.2. Divers
7. Information et discussion avec les représentants du DFAE
8. Objectifs annuels et objectifs de la législature
 - 8.1. État des objectifs de la législature 2021-2025
 - 8.2. Bilan des objectifs 2023
 - 8.3. Objectifs pour 2024
9. Congrès de l'OSE
 - 9.1. Retour sur le congrès 2023 : questionnaire et retombées médiatiques
 - 9.2. Thème et programme du congrès 2024
10. Questionnaire sur la générosité des Suisses-ses de l'étranger
 - 10.1. Présentation gfs.bern
 - 10.2. Présentation OSE
 - 10.3. Présentation Swiss Philanthropy Foundation
 - 10.4. Discussion
11. Stratégie de communication online de l'OSE
12. Groupes de travail : présentation de l'état d'avancement des différents groupes
 - 12.1. Groupe de travail : « Représentation des Suisses-ses de l'étranger au Parlement » (C. Kokkinos – J. Seifert-Wittmer)
 - 12.2. Groupe de travail : « Projet lobbying/communication » (C. Kokkinos – J. Seifert-Wittmer)
 - 12.3. Groupe de travail : « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s au CSE » (A. Feller-Ryf – N. Frei)
 - 12.4. Groupe de travail : « Augmentation de la participation politique des Suisses-ses de l'étranger en Suisse »

13. Reconnaissance des nouvelles associations suisses à l'étranger
- 13.1. « Genevois sans frontière », France
- 13.2. « Helvetia Vaucluse Gard », France
- 13.3. « Société Suisse de Besançon », France

14. Varia

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la séance disponible sur YouTube.

Lien vers la diffusion en direct du 2 décembre 2023 :

<https://www.youtube.com/watch?v=bQeQ7vx26xo>

1. Accueil, instructions concernant la séance, adoption du temps de parole

Filippo Lombardi salue les personnes présentes et ouvre la séance du Conseil des Suisses de l'étranger. Il salue en particulier David Grichting, qui représente aujourd'hui la Direction consulaire.

Par courriel du 2 novembre 2023, les délégué·e·s ont été invités à la séance et informés que les documents manquants seraient déposés dans le Cloud.

Les personnes ci-dessous se sont excusées et n'assisteront pas à la séance :

Gianella Giampiero, Suisse
Gysin Remo, Suisse
Hilfiker Regula, Italie
Prêtre Oliver, France
Reich Robert, Suisse

La séance est diffusée en direct sur la chaîne YouTube et pourra être consultée sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=bQeQ7vx26xo>

Filippo Lombardi propose de fixer un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions dans le cadre des discussions.

Décision

Le Conseil approuve par 63 voix le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions.

2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 131 membres ayant le droit de vote. 72 personnes ayant le droit de vote participent à la séance d'aujourd'hui. Le quorum de 1/3 (44 voix) est donc atteint.

Les délégué·e·s suppléants qui participent à la séance, mais qui ne remplacent pas un·e délégué·e absent·e n'ont pas le droit de vote.

Décision

Le Conseil prend acte du fait que le quorum est atteint.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 août 2023

Voir à ce sujet le document R-2023/15.

Le procès-verbal a été transmis aux délégué·e·s le 14 septembre 2023 avec un délai de réponse fixé au 9 octobre 2023.

Le feed-back de Carmen Trochsler a été pris en compte.

Décision

Par 64 voix pour et 3 abstentions, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du CSE du 18 août 2023.

4. Adoption de l'ordre du jour

Décision

Par 60 voix pour et 3 abstentions, le Conseil approuve l'ordre du jour.

Filippo Lombardi informe les délégué·e·s que Ralph Steigrad, délégué d'Israël, prendra la parole au point 14 de l'ordre du jour intitulé « Varia ». Il a déposé une motion le 26 novembre 2023 en dehors du

délai prescrit de 10 jours ouvrables (article 10 du « Règlement de procédure du Conseil des Suisses de l'étranger »). Il donnera des informations orales sur cette demande.

5. Élection d'un-e membre du Comité comme successeur d'Albert Eduard Küng

Voir à ce sujet les documents R-2023/16a / R-2023/16b / R-2023/16c.

Filippo Lombardi informe les délégué-e-s que le Comité a décidé le 17 août 2023 à Saint-Gall de procéder au vote lors de la séance d'aujourd'hui. Le Comité a ressenti de la méfiance à son égard de la part du Conseil des Suisses de l'étranger. Pour le Comité, il est important d'informer de manière transparente.

- Les membres du Comité de l'OSE ont décidé, lors de la séance virtuelle du Comité du 14 octobre 2023, d'envoyer une information à tous les délégué-e-s du CSE afin d'éclaircir la question de l'élection d'un-e successeur-e d'Albert Eduard Küng au Comité de l'OSE.
- Lors de la séance du CSE du 18 août 2023, les délégué-e-s présents ont été informés qu'à l'exception de Paul Röthlisberger d'Allemagne, aucune autre personne ne s'était portée candidate (comme indiqué dans le procès-verbal).
- Les délégué-e-s du CSE intéressés ont été invités à envoyer leur candidature pour le siège vacant à l'adresse électronique direction@swisscommunity.org avant le jeudi 16 novembre 2023.
- Trois candidatures ont été reçues. Paul Röthlisberger a entre-temps retiré sa candidature.
- Bien que le Comité renonce à faire une recommandation d'élection, il est d'avis qu'une candidature allemande devrait être privilégiée, car l'Allemagne constitue la deuxième plus grande communauté de Suisses-ses de l'étranger.

Les membres du Comité sont élu-e-s pour une durée de quatre ans. Le Comité va réviser et préciser le règlement. Il faut redéfinir les règles en cas de départ de membres du Comité en exercice durant la législature en cours. Les adaptations seront présentées lors de la séance du CSE du 15 mars 2024.

Trois candidatures ont été reçues par le secrétariat :

- Rolf Blaser (Sri Lanka)
- Sonja Lengning (Allemagne)
- Grégory Paul Leutert (Hongrie)

À l'exception de Grégory Paul Leutert, Sonja Lengning et Rolf Blaser, tous deux délégué-e-s du CSE, sont connectés. Les délégué-e-s votent pour autoriser John McGough, délégué de Hongrie, à représenter Grégory Paul Leutert, ce dernier n'étant pas connecté.

Décision

Le Conseil accepte par 53 voix contre 11 et 6 abstentions que John McGough, délégué de Hongrie, présente Grégory Paul Leutert.

Les candidat-e-s se présentent brièvement.

Décision

Le Conseil élit
avec 44 voix : Sonja Lengning
avec 21 voix : Rolf Blaser
avec 7 voix : Grégory Paul Leutert

Sonja Lengning a obtenu plus de la moitié des voix et elle est donc élue au premier tour. Un autre tour de scrutin n'est pas nécessaire (art. 11 « Règlement de l'OSE »).

Filippo Lombardi félicite Sonja Lengning pour son élection et se réjouit de la collaboration à venir.

6. Informations du Comité et de la Direction

6.1. Session d'automne du Parlement

Voir à ce sujet le document R-2023/17.

Carlo Sommaruga donne des informations sur la séance du 13 septembre 2023 qui avait pour thème l'assurance-maladie pour les Suisses·ses de l'étranger. Josef Schnyder, initiateur de la demande et délégué de Thaïlande, a participé virtuellement à la séance.

À la fin de la séance, les propositions suivantes ont été faites :

- Mandater un·e expert·e externe afin d'analyser la situation de l'assurance-maladie pour les Suisses·ses de l'étranger.
- Créer un groupe de travail composé de membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger ainsi que de Josef Schnyder (CSE) et Ariane Rustichelli (OSE).
- Objectif : obtenir des informations pertinentes qui pourront être présentées aux commissions parlementaires et servir de base de discussion.

Filippo Lombardi souligne que le Parlement suisse est composé de deux chambres et qu'il faut de la persévérance et de la patience pour pouvoir faire bouger les choses.

Remarque sur le document « Communications du Comité et de la Direction » reçu par les délégué·e·s :

Carlo Sommaruga envisage de déposer un postulat au Conseil des États afin que la Confédération procède à une analyse détaillée pour mieux comprendre les grandes différences de participation électorale des Suisses·ses de l'étranger dans les différents cantons. En effet, la participation des Suisses·ses de l'étranger a été de 23% à Bâle, de 5,8% en Appenzell et de 16,1% en Valais.

Helmut Uwer, Allemagne, a appris que Suisse Tourisme allait réduire la contribution de l'OSE de 50%, faisant passer celle-ci de CHF 100'000 à CHF 50'000.

Ariane Rustichelli explique le processus financier interne. La direction de l'OSE a pour mission de mettre en œuvre les décisions du Comité et du CSE. En ce qui concerne les questions financières, la Direction doit informer la commission des finances et le Comité de l'état des finances et leur signaler les problèmes. Les décisions sont discutées au sein de la commission des finances et font l'objet d'une recommandation au Comité, qui prend ensuite une décision. Le budget de l'OSE est établi par le Comité et présenté aux délégué·e·s du CSE. Ceux-ci votent lors de la séance de printemps du CSE.

Ainsi, en août-septembre 2022, en raison de la baisse massive des recettes de sponsoring (hausse du prix du gaz et pandémie de Covid-19), il est apparu clairement qu'un déficit de plus de 120 000 CHF était à prévoir, alors que le budget approuvé par le CSE en mars 2021 faisait état d'un déficit de près de 30 000 CHF. La Direction en a informé les membres de la commission des finances, qui lui a alors demandé de faire des propositions d'économies dans le domaine des ressources humaines (le poste le plus important), estimant que ces pertes étaient structurelles et pourraient, à long terme, remettre en question l'existence même de l'organisation. En conséquence, et sur décision des membres du Comité, une personne du secrétariat de l'OSE a dû être licenciée et des pourcentages de travail réduits.

Aujourd'hui, la Direction discute du budget 2024 avec le trésorier, Lucas Metzger. Il convient de noter que ce budget serait actuellement dans les chiffres noirs, si Suisse Tourisme n'avait pas décidé de réduire le montant de sa contribution de 50 % (celle-ci passant de CHF 100 000 à CHF 50 000). La raison de cette réduction est que la Confédération a diminué les subventions de Suisse Tourisme de 2 % et que celle-ci doit elle-même faire des économies. Sans cette réduction, les mesures prises en 2022 et début 2023 auraient permis d'équilibrer le budget. Et ce, en dépit de l'augmentation considérable des prix de différentes assurances.

6.2. Divers

Filippo Lombardi : le 31 août 2023, l'initiative de la SSR « 200 francs, ça suffit » a été déposée à la Chancellerie fédérale. L'initiative, soutenue par plusieurs partis, veut réduire le montant de la redevance radio et télévision (perçue par Serafe SA), actuellement de 335 francs par ménage, à 200 francs par an. Les entreprises doivent être totalement exonérées de cette taxe.

Le 8 novembre 2023, le Conseil fédéral a présenté un contre-projet qui plaide pour une baisse des taxes par voie d'ordonnance de 335 à 300 CHF d'ici 2029.

Filippo Lombardi s'est entretenu de ce sujet avec Gilles Marchand, le directeur de la SSR. Ariane Rustichelli s'est, quant à elle, entretenue avec Larissa Bieler, directrice de SWI swissinfo.ch.

Suite à la décision du Conseil fédéral, et conformément à son manifeste électoral 2023-2027, l'OSE prendra position sur le contre-projet dans le cadre de la procédure de consultation en cours et demandera au Conseil fédéral d'abandonner ses projets de réduction de la redevance médias de la SSR pour les ménages et les entreprises.

L'information des Suisses-ses de l'étranger est une préoccupation centrale du CSE. C'est pourquoi le CSE a formulé dans l'un des sept points de son manifeste électoral 2023-2027 la demande de « garantir le développement d'une information de qualité et indépendante pour la Cinquième Suisse ». La version finale de ce manifeste électoral a été approuvée par le CSE lors de sa séance du 17 mars 2023. Les partis politiques et diverses institutions ont reçu le manifeste électoral pour information.

Peter Zschaler, membre national et directeur adjoint et responsable des services chez SWI swissinfo.ch, informe qu'en cas de réduction de la redevance, la SSR devrait réaliser des économies de l'ordre de CHF 240 millions. Si la redevance est réduite de CHF 330 à CHF 300 selon la proposition du Conseil fédéral, il faudrait économiser environ CHF 100 millions au cours des prochaines années. Il faut également tenir compte d'une compensation du renchérissement de 70 millions de francs supplémentaires. En outre, SRG SSR lutte depuis des années contre le recul des recettes publicitaires. Il faut également s'attendre à des suppressions massives de postes au sein du personnel. Cela aura des répercussions sur l'offre de SRG SSR.

Lien vers la prise de position de la SSR

https://www.srgssr.ch/fileadmin/dam/news/2023/Q4/2023-11-20_ORTV_Prise_de_position_de_la_SSR.pdf

7. Information et discussion avec les représentants du DFAE

David Grichting salue les délégué·e·s connectés et donne diverses informations.

Éléments nouveaux

- Le DFAE offre les services les plus divers et il est en contact avec différentes autorités. Le dialogue avec les ambassades doit être intensifié afin de pouvoir aborder les problèmes. Tout récemment, différents contacts ont eu lieu à Paris avec des associations suisses.
- Le canton des Grisons effectuera des tests de vote électronique en 2024.
- Le Conseil fédéral a apporté une modification à la loi sur les épidémies lors de la consultation. Ceci en raison de problèmes lors de la crise du Covid. Les Suisses-ses de l'étranger dans certains pays n'avaient pas accès aux vaccins. Cette adaptation a permis de résoudre ce problème.
- Des informations sur le projet « Ageing well abroad » ont été envoyées aux bureaux extérieurs, ce qui permet de couvrir des questions importantes.

Crise au Proche-Orient

Environ 30'000 Suisses-ses de l'étranger vivent en Israël. Les bureaux extérieurs ont été renforcés. La centrale se trouve à Tel Aviv. Quatre vols spéciaux ont été organisés en collaboration avec la compagnie aérienne Swiss. Ceux-ci n'ont pas pu être réservés sur des plateformes publiques. Les survols ont d'abord dû être autorisés par différents pays. Le Conseil fédéral a en outre donné son accord pour que l'armée puisse apporter son soutien. Toutes les personnes qui le souhaitaient ont pu être évacuées de Gaza. Le DFAE est également en contact avec des pays tiers afin d'envisager des scénarios au cas où le conflit s'étendrait à l'ensemble du Proche-Orient. Le DFAE est également en contact avec plusieurs

associations suisses et a créé une task force. Le Conseil fédéral souhaite faire interdire le Hamas en tant qu'organisation terroriste.

Situation financière du DFAE

Lors du Congrès 2023 à Saint-Gall, le DFAE a annoncé que la Direction consulaire devait économiser 63 millions de francs suisses. Des fonds supplémentaires ont été alloués au DFAE pour la numérisation. Ceux-ci doivent être considérés avec réserve et dépendent de l'approbation du budget par le Parlement. L'ambassade de Suisse à La Paz devrait être fermée d'ici 2025 pour des raisons d'économie.

Collaboration avec l'OSE

- Le DFAE accompagne volontiers le processus du groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s au CSE ». Différentes propositions ont été faites. Un échange est prévu dans les prochaines semaines.
- L'organisation des précédents webinaires communs a été un grand succès. Le dernier webinar de cette année aura lieu le 13 décembre 2023 sur la problématique bancaire.
- La collaboration avec l'OSE est basée sur la confiance mutuelle et accorde une grande importance à la transparence. Des fonds ont été versés à l'OSE sur demande pour des projets spécifiques (par ex. pour la « Revue Suisse » et pour la clarification de la forme juridique appropriée pour l'OSE). Même en cas d'économies au sein du DFAE, le soutien de l'OSE est garanti pour 2024, pour autant que le budget du DFAE soit approuvé. La question se pose toutefois de savoir comment les choses évolueront dans les années à venir.

Objectifs DFAE 2024

Le DFAE est en contact étroit avec les pays voisins (Schengen). Les consulats doivent être soutenus en ce qui concerne la sécurité des frontières et la modernisation des méthodes de travail. Une stratégie sur cette thématique doit être élaborée d'ici 2028.

Groupe de discussion

Constantin Kokkinos, Grèce, remercie le DFAE pour ses activités. La solidarité est bien présente. Mais les relations avec les communautés suisses dépendent individuellement de l'ambassade et des employé·e·s de l'ambassade. Un cadre institutionnel et contraignant sur lequel s'appuyer serait souhaitable.

David Grichting répond que l'article 40 de la Constitution prévoit que les relations entre les uns et les autres doivent être renforcées. Cela dépend aussi de la volonté de certaines personnes. Lors de la conférence des ambassadeurs en août 2023, il a été rappelé qu'il fallait être attentif aux demandes des Suisses·ses de l'étranger. Le nombre de Suisses·ses de l'étranger enregistré·e·s n'est pas le même dans tous les pays. Les cérémonies pour les jeunes citoyen·ne·s doivent être développées et étendues et les jeunes doivent être sensibilisés à la politique. Les célébrations du 1^{er} août doivent être davantage soutenues.

Ralph Steigrad, Israël, informe que dans les premiers jours après le début de la guerre, de nombreux touristes voulaient rentrer en Suisse. Il a pris contact avec Ariane Rustichelli du bureau de l'OSE. Il la remercie pour son soutien et pour la bonne collaboration. Elle a fait le nécessaire auprès du DFAE pour que des contacts puissent être établis. Il souligne l'importance de l'OSE.

Carlo Sommaruga ajoute que le Conseil fédéral et le DFAE se sont fortement engagés pour la mise en place d'un pont aérien. Le DFAE a offert un soutien de très bonne qualité. Pendant la crise du Covid, les personnes ont dû organiser beaucoup de choses par elles-mêmes. Carlo Sommaruga était en Bolivie cet été. Les Suisses·ses de l'étranger sont très préoccupés par la fermeture de l'ambassade à La Paz. Celle-ci doit fusionner avec l'ambassade de Lima. Le soutien s'amenuise. Il en appelle au DFAE pour qu'il ne ferme pas l'ambassade.

Philippe Magnenat, Canada, déplore qu'il n'y ait pas un meilleur échange d'informations entre le DFAE, les représentations et les Suisses·ses de l'étranger. Le président de la Confédération Alain Berset s'est rendu au Canada et les délégué·e·s n'ont pas été impliqués ni informés. Ceux-ci auraient pu être invités pour un échange.

David Grichting informe que la visite d'un membre du Conseil fédéral à l'étranger se déroule toujours différemment. Le temps imparti est court. De plus, le Conseil fédéral participe lui-même à l'organisation de la visite selon les propositions de son bureau.

Concernant l'ambassade en Bolivie : depuis 10 ans, les citoyen-ne-s suisses sont pris en charge depuis le Pérou. Un consul honoraire est sur place. La fermeture est envisagée, car il s'agit de la plus petite communauté de Suisses-ses de l'étranger en Amérique latine. Il faut peser les intérêts et prendre des décisions là où des économies sont possibles.

David Grichting remercie le secrétariat de l'OSE pour sa bonne collaboration.

Filippo Lombardi remercie également David Grichting et le DFAE pour la bonne collaboration. L'intérêt pour des contacts réguliers et un échange commun est bien présent.

8. Objectifs annuels et objectifs de la législature

8.1. État des objectifs de la législature 2021-2025

Le document R-2023/18a comporte les objectifs pour la législature 2021-2025. Le document R-2023/18b donne un aperçu de l'état des objectifs pour la législature 2021-2025. Ces deux documents ont été approuvés par le CSE.

8.2. Bilan des objectifs 2023

Voir à ce sujet le document R-2023/18c.

La majorité des objectifs pour la législature actuelle 2021-2025 ont déjà pu être atteints durant la première moitié de cette législature.

- Les objectifs relatifs aux élections fédérales de 2023 sont atteints.
- La réalisation des objectifs relatifs à l'AVS est une procédure en cours. Il en va de même pour la demande de Josef Schnyder, délégué de Thaïlande, concernant la caisse-maladie pour les Suisses-ses de l'étranger.
- Les webinaires sont très appréciés. Les coûts sont supportés conjointement par l'OSE, le DFAE et Soliswiss.
- Le thème des élections directes au CSE en 2025 a été abordé par le groupe de travail « Mise en place d'un système d'élection directe et démocratique des délégué-e-s au CSE ».
- La poursuite de la collaboration avec la Chancellerie fédérale sur le thème du vote électronique dépend aussi fortement de la succession du chancelier Walter Thurnherr. L'élection pour sa succession aura lieu le 13 décembre 2023. L'OSE prendra contact avec la Chancellerie fédérale.

Le Conseil prend note du document R-2023/18c et des objectifs atteints.

8.3. Objectifs pour 2024

Voir à ce sujet le document R-2023/18d.

Les objectifs ont été fixés lors de la séance du Comité du 14 octobre 2023. Il s'agit d'une mise en œuvre des objectifs de la législature 2021-2025.

Décision

Par 57 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, le Conseil approuve les objectifs 2024.

9. Congrès de l'OSE

9.1. Retour sur le congrès 2023 : questionnaire et retombées médiatiques

Voir à ce sujet le document R-2023/19a.

Filippo Lombardi informe les délégué·e·s qu'après chaque congrès, un sondage est effectué auprès des participant·e·s et personnes intéressées. Après le congrès d'août 2023, une enquête a été envoyée à 850 destinataires (délégué·e·s, associations suisses, participant·e·s au congrès, membres du Comité). 79 personnes ont participé à cette enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 9 %. Toutes les remarques pertinentes seront prises en compte lors de l'organisation du Congrès 2024, à Lucerne.

Cette année, des questions politiques et institutionnelles ont été discutées au CSE en lien avec les élections fédérales de 2023. Depuis des années, le nombre de participant·e·s au congrès est en baisse. À l'avenir, il est prévu d'élargir le cercle des participant·e·s aux personnes résidant en Suisse. L'échange entre les Suisses·ses de l'étranger et les Suisses·ses de l'intérieur doit être encouragé. En 2024, la date du congrès de l'OSE coïncidera avec celle du congrès d'éducation suisse, ce qui permettra d'exploiter des synergies.

Filippo Lombardi remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'enquête.

9.2. Thème et programme du congrès 2024

Voir à ce sujet le document R-2023/19b.

Lors de sa séance du 14 octobre 2023, le Comité a approuvé le programme suivant pour le congrès 2024 :

- La séance du CSE aura lieu le jeudi 11 juillet 2024, dans la salle du Grand Conseil du bâtiment du gouvernement du canton de Lucerne. À la fin de la séance, un apéritif sera offert aux délégué·e·s et aux visiteurs (mais prioritairement aux délégué·e·s du CSE, le nombre de places étant limité). Il sera accordé davantage de poids aux dîners organisés par les partis politiques et les groupes d'intérêt. Les soupers seront ouverts à tous les participant·e·s au congrès.
- Le congrès aura lieu le vendredi 12 juillet 2024 au Palais de la culture et des congrès (KKL). L'échange entre les délégué·e·s et les participant·e·s au congrès est important.
- L'excursion aura lieu le samedi 13 juillet 2024. La ville de Lucerne pourra être visitée le matin. Ensuite, les participant·e·s se rendront en bateau à Brunnen pour se réunir sur la place des Suisses de l'étranger.

Le programme actuel du congrès 2024 laisse plus de temps pour l'échange et le réseautage entre les participant·e·s au congrès et les partenaires. La visite du Palais de la culture et des congrès de Lucerne (KKL) fait partie intégrante du programme. Le congrès 2024 permettra de voir comment la date choisie (juillet au lieu d'août) est acceptée par les participant·e·s.

10. Questionnaire sur la générosité des Suisses·ses de l'étranger

10.1. Présentation gfs.bern

Voir à ce sujet le document R-2023/20.

Ariane Rustichelli donne des informations sur le projet. Swiss Philanthropy Foundation et l'OSE ont mandaté gfs.berne pour réaliser une enquête afin de mieux comprendre la générosité des Suisses·ses de l'étranger. L'accent a été mis sur les valeurs individuelles des Suisses·ses de l'étranger et leurs liens avec la Suisse, mais aussi sur leur comportement et leur motivation à faire des dons.

Les élections fédérales 2019 et les analyses qui en découlent ont montré que le comportement électoral des Suisses·ses de l'étranger dépasse le simple clivage gauche-droite et repose plutôt sur un attachement profond à la Suisse, nourri par des valeurs, une éthique et une morale.

Cette observation a incité les deux organisations à examiner si l'attachement des Suisses-ses de l'étranger à la Suisse se traduisait également par un engagement en faveur de la communauté, sous forme de dons financiers, de dons en nature, en temps ou en connaissances.

Il s'agit non seulement de connaître le comportement des Suisses-ses de l'étranger en matière de dons dans leur pays de résidence, mais aussi de savoir s'ils sont également prêts à faire des dons dans leur pays d'origine. Au total, 2'583 Suisses-ses de l'étranger de 123 pays du monde entier ont participé à cette enquête entre le 26 juin et le 26 juillet 2023.

Ces informations sont importantes pour mieux comprendre l'attachement de nos concitoyen-ne-s à l'étranger à la Suisse ainsi que les valeurs qu'ils incarnent.

L'OSE remercie ici David Grichting et le DFAE pour le soutien financier apporté à ce projet. Les coûts ont été pris en charge par le DFAE et Swiss Philanthropy Foundation.

Martina Mousson, cheffe de projet, assure la présentation. Le rapport détaillé peut être consulté via le lien suivant : <https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/generosite-des-suissees-de-letranger/>

10.2. Présentation OSE

Voir ci-dessus. Point 10.1 de l'ordre du jour

10.3. Présentation Swiss Philanthropy Foundation

Sabrina Grassi, directrice, fait la présentation.

10.4. Discussion

Filippo Lombardi remercie Martina Mousson et Sabrina Grassi pour leurs présentations.

Constantin Kokkinos, Grèce, remercie pour les deux présentations. Il souhaite avoir plus d'informations sur les personnes qui font des dons. De quel type de dons s'agit-il ?

Daniel Plumet, France, préfère faire un don local et direct. Le don doit être visible et traçable. Comment Swiss Philanthropy distribue-t-elle l'argent ? L'enquête réalisée peut-elle être revendue ?

Sabrina Grassi répond que Swiss Philanthropy et les organisations partenaires peuvent déduire les dons des impôts. Grâce aux économies ainsi réalisées, elles peuvent donner plus. Une fondation est intéressante lorsque plusieurs bénéficiaires de dons entrent en ligne de compte. L'enquête sur la générosité ne peut pas être revendue, car Swiss Philanthropy a également financé l'enquête avec les dons reçus.

Filippo Lombardi remercie gfs.bern et Swiss Philanthropy Foundation. Le Comité de l'OSE discutera lors de sa prochaine séance de ce que l'OSE peut apporter en ligne et si les associations suisses et les ambassades pourraient être impliquées dans la communication.

11. Stratégie de communication online de l'OSE

Filippo Lombardi : le renforcement et le développement de la communication online et offline de l'OSE constitue un objectif de la législature actuelle 2021-2025. La communication doit être optimisée. Cela implique de renforcer les liens avec la communauté des Suisses-ses de l'étranger et avec les associations suisses. Il en va aussi de l'avenir de l'OSE. Que ce soit dans l'accomplissement de ses missions ou dans le développement de nouveaux partenariats et le maintien de ceux existants.

Trois ateliers ont été organisés afin d'obtenir une vue d'ensemble sur ce que l'OSE met actuellement en œuvre et sur ce qu'elle pourrait faire à l'avenir.

- Un premier atelier a eu lieu en septembre 2023 sur le thème « Notre communauté de l'OSE en ligne ».

- Un deuxième atelier en octobre 2023 sur le thème « La communication globale en ligne et hors ligne de l'OSE ».
- Un troisième atelier, également en octobre 2023, sur le thème « Architecture du site web et optimisation des moteurs de recherche ».

Daniel Plumet, France, a essayé, en tant que délégué, de faire connaître l'OSE lors des réunions des associations suisses. L'activité de l'OSE pourrait peut-être être mieux connue grâce à un film.

Filippo Lombardi ajoute que la communication vers l'extérieur est importante. Celle-ci doit être mieux exploitée en collaboration avec les associations suisses afin de mieux faire connaître l'OSE avec l'aide des délégué·e·s.

La troisième et dernière partie du projet « FactorSwiss » sera réalisée en 2024, à condition que le DFAE donne son accord pour un financement spécial. Le projet est limité à deux ans. Le lancement a eu lieu fin 2022 avec pour objectif d'intégrer le projet dans le département Communication & Marketing de l'OSE au plus tard le 1^{er} janvier 2025. La formation des associations suisses sur les médias sociaux devrait ainsi se poursuivre.

12. Groupes de travail : présentation de l'état d'avancement des différents groupes
12.1. Groupe de travail : « Représentation des Suisses-ses de l'étranger au Parlement »
(C. Kokkinos – J. Seifert-Wittmer)

Constantin Kokkinos, Grèce, de charge de la présentation. Celle-ci est disponible pour les délégué·e·s dans le Cloud.

Franz Muheim, Grande-Bretagne, souhaite revaloriser le CSE. Les délégué·e·s devraient pouvoir être élus par tous les Suisses-ses de l'étranger. C'est le seul moyen pour que toutes et tous soient représentés. Les décisions devraient être traitées par le Parlement. Cette proposition doit être examinée. Les élections fédérales de 2023 sont passées. Pour que les Suisses-ses de l'étranger puissent être élus au Conseil national au cours des quatre prochaines années, il faut agir dès aujourd'hui et soutenir les candidat·e·s de manière ciblée.

Laurent Wehrli estime que les travaux du groupe de travail sont très intéressants et qu'ils devraient être discutés. En cas de modification de la Constitution, les cantons et le Conseil des États doivent être impliqués. Tous peuvent déposer des propositions. Avant de soumettre des propositions, il convient de définir ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas.

Filippo Lombardi fait savoir que lors de la séance du CSE du 15 mars 2024, des informations seront données et une proposition sera présentée.

12.2. Groupe de travail : « Projet lobbying/communication » (C. Kokkinos – J. Seifert-Wittmer)

Jeannette Seifert-Wittmer, USA, se charge de la présentation. Celle-ci est disponible pour les délégué·e·s dans le Cloud. Une prochaine mise à jour du projet aura lieu lors de la séance du CSE du 15 mars 2024.

12.3. Groupe de travail : « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s au CSE » (A. Feller-Ryf – N. Frei)

Andreas Feller, Grande-Bretagne, et Noel Frei, Éthiopie, se chargent de la présentation. Celle-ci est disponible sur le Cloud pour les délégué·e·s.

Les Suisses-ses de l'étranger doivent avoir la possibilité d'élire les délégué·e·s. Il convient d'élaborer un guide à cet effet. Les associations suisses dans les pays respectifs devraient pour cela adapter leurs statuts. Le temps presse pour cela. Les assemblées annuelles des différents pays ont souvent lieu au printemps. Une information sur les élections sera publiée dans la « Revue Suisse » en automne 2024.

Filippo Lombardi remercie le groupe de travail. De plus amples informations suivront lors de la séance du CSE du 15 mars 2024.

12.4. Groupe de travail : « Augmentation de la participation politique des Suisses-ses de l'étranger en Suisse »

Laurent Wehrli informe les délégué·e·s sur la situation actuelle. Le 18 août 2023, le CSE a donné mandat au Comité de mettre en place un groupe de travail afin de mettre en œuvre le contenu du document « Pourquoi augmenter la participation politique des Suisses-ses de l'étranger ? » Le groupe sera présidé par Laurent Wehrli. Antoine Belaieff, délégué du Canada, y siègera également, ainsi que d'autres délégué·e·s (2 à 3) et des personnes externes. Les candidatures d'Europe et d'Asie seront privilégiées, l'Amérique du Nord étant déjà représentée par Antoine Belaieff.

Les délégué·e·s intéressés peuvent s'annoncer au secrétariat de l'OSE jusqu'au 18 décembre 2023. La séance constitutive du groupe aura lieu au premier trimestre 2024.

Filippo Lombardi remercie les membres du groupe de travail qui font preuve d'un grand engagement.

13. Reconnaissances des nouvelles associations suisses à l'étranger

13.1. « Genevois sans frontière », France

Décision

Le Conseil approuve par 50 voix contre 1 et 6 abstentions l'association suisse « Genevois sans frontière » de France.

13.2. « Helvetia Vaucluse Gard », France

Décision

Le Conseil approuve par 55 voix contre 1 et 7 abstentions l'association suisse « Helvetia Vaucluse Gard » de France.

13.3. « Société Suisse de Besançon », France

Décision

Le Conseil approuve par 53 voix contre 2 et 8 abstentions l'association suisse de France « Société Suisse de Besançon ».

14. Varia

Ralph Steigrad, Israël, a reçu de nombreuses réactions pour déposer une lettre afin d'augmenter la pression sur le gouvernement suisse pour qu'il considère le Hamas comme une organisation terroriste. Cependant, comme déjà mentionné au point 4 « Adoption de l'ordre du jour », cette demande a été déposée trop tard.

Filippo Lombardi prend connaissance de la proposition et de la position de Ralph Steigrad. Le Conseil fédéral a décidé de ne pas classer le Hamas comme organisation terroriste par le biais du droit d'urgence. Le Parlement devra se prononcer à ce sujet. Cette procédure lui semble correcte. L'OSE n'a guère la possibilité d'influencer le Conseil fédéral après coup. Elle suit la suite des événements avec un grand intérêt. En fonction de l'évolution de la situation politique, le sujet sera repris lors de la séance du CSE du 15 mars 2024.

Prochaines séances / Séances du CSE

Jeudi 14 mars 2024

À midi, rencontre et échange au Palais fédéral, à Berne, entre les membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger et les délégué·e·s du CSE.

Vendredi 15 mars 2024

Séance du CSE au Centre de congrès Kursaal à Berne.

Congrès 2024 à Lucerne du jeudi au samedi, du 11 au 13 juillet 2024

- Séance du CSE le 11 juillet
- Congrès le 12 juillet
- Excursion le 13 juillet

Session virtuelle

Une séance virtuelle aura lieu le samedi 9 novembre ou le samedi 23 novembre 2024. La date reste à définir.

Comme en 2022, il est demandé aux délégué·e·s du CSE de renoncer à leurs jetons de présence afin de pouvoir organiser cette séance supplémentaire.

Décision

Le Conseil accepte, par 50 voix contre 3 et 4 abstentions, de renoncer aux jetons de présence lors de la séance virtuelle du CSE de novembre 2024.

Divers

Franz Muheim, Grande-Bretagne, informe qu'il existe un groupe WhatsApp. Actuellement, 60 délégué·e·s sont enregistrés dans ce groupe. Si vous êtes intéressé·e, vous pouvez vous adresser à lui ou à Carmen Trochsler.

Alexandra De Mello, Singapour, propose de mettre à l'ordre du jour les réactions des groupes de travail plus tôt lors d'une prochaine séance, car la concentration diminue sensiblement en fin de séance.

Filippo Lombardi remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la séance d'aujourd'hui et en particulier les personnes et institutions suivantes :

- Le représentant du DFAE
- Les membres du CSE
- Les interprètes
- La technique Thiamak SA
- La direction et le secrétariat de l'OSE

Il souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année.

La séance se termine à 16h35.

Le président

La rédactrice du procès-verbal

Filippo Lombardi

Sandra Jehle